

Les recensements en France entre 1801 et 2004 (partiel)

Le recensement de population, tel qu'il est pratiqué en France, présente, outre son intérêt initial dans le domaine des statistiques, un intérêt non négligeable pour le généalogiste.

En effet la *Liste nominative de la population*, document de synthèse consultable par tous, que ce soit dans les archives communales ou les archives départementales, indique pour chaque individu recensé divers renseignements susceptibles d'apporter un éclairage particulier sur la vie du ménage étudié (présence d'enfants placés en nourrice, apprentis logés à demeure, possibles relations de voisinage...), le généalogiste complétant souvent sa recherche par d'autres sources telles que les listes électorales ou les archives de l'Enregistrement.

Mais les recensements doivent cependant être utilisés avec esprit critique (divergence avec les informations fournies par l'État civil, notamment pour les prénoms des enfants).

Les routes impériales, ancêtres des routes nationales et départementales

À la sortie de la Révolution, les routes sont dans un état déplorable.

Le décret du 16 décembre 1811 distingue trois classes de routes impériales.

La première classe contient 14 routes. Toutes partent de Paris (certaines ont un tracé commun à leur début). Conçues à l'époque de l'extension maximale de l'Empire, certaines de ces routes se terminent dans des villes aujourd'hui étrangères (RI 1 à 14).

La seconde catégorie contient 13 routes. Elles permettent de relier Paris à d'autres grandes villes de province moins importantes (RI 15 à 27).

La troisième classe contient 202 routes. Elles ont un intérêt beaucoup plus régional que national. Elles étaient considérées comme les routes départementales de l'époque (RI 28 à 229).

Les Forts des Halles

Nom des manutentionnaires qui transportaient les marchandises de l'extérieur vers l'intérieur des pavillons des anciennes Halles de Paris. Les Forts, qui étaient peu nombreux, se reconnaissaient du premier coup au « coltin » : un vaste chapeau en cuir jaune à très larges bords et muni d'une calotte de plomb à l'intérieur. Cette « coiffe » leur permettait de supporter les lourdes charges « coltinées » sur la tête qui avec le cou et les épaules étaient ainsi protégés.

Jeu d'adresses

U.C.G.L., Union des Cercles Généalogiques Lorrains: la généalogie et l'histoire des familles de Lorraine. www.genealogie-lorraine.fr

Les familles du Bottin mondain

Le Bottin mondain fut créé en 1903 par la société Didot-Bottin sous le titre *Annuaire du commerce, liste mondaine*. Ce n'est pas un annuaire réservé à la noblesse (les descendants de familles nobles représentant 40 % des inscrits) et il comprend de nombreuses familles de la bourgeoisie ou des personnes de talent. C'est un ensemble de familles qui sont souvent apparentées ou alliées, ce qui est l'un des principaux critères d'inscription. Elles représentent la «bonne société», pour lesquelles les «valeurs» comptent.

Un oiseau dans la ruche !

Au gui l'an neuf

Il est d'usage de s'embrasser sous une branche de gui, symbole de prospérité et de longue vie au moment des fêtes de Noël et du jour de l'an. La saison voulant que le gui abonde, on en cueillit dès le Moyen Âge pour l'offrir avec ce souhait : « Au gui l'an neuf », formule qui fut remplacée plus tard par « Bon an, mal an, Dieu soit céans » (soit dans la maison).

Au XIX^{ème} siècle on disait « Bonne et sainte année, le paradis à la fin de vos jours », expression modernisée au XX^{ème} siècle en « Bonne et heureuse année ».